Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 81 (1954)

Heft: 10

Artikel: Les saints de glace

Autor: Bossard, Maurice

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229113

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 02.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES SAINTS DE GLACE

par Maurice Bossard

En cette année où le mois de mai n'a guère été clément et où nous avons souvent connu des jours gris, froids et pluvieux, n'est-il pas à propos de parler des saints de glace et, en général, de tous ces retours de froid de la fin d'avril et du mois de mai.

Le terme de saints de glace ne paraît pas très ancien puisque je ne l'ai trouvé pour la première fois que dans Littré en 1870. En revanche, depuis des siècles, les paysans ont constaté qu'à la fin d'avril et en mai, il y avait telle ou telle fête de saint coïncidant souvent avec un jour de gelée ou de froid fatal aux arbres et à la vigne. Ainsi, en 1546 déjà, Rabelais intitule plaisamment saints Georges, Marc, Vital, Eutrope, Philippe... et la sainte Croix des « saints gresleurs, geleurs et guasteurs du bourgeon ». En 1690, le dictionnaire de Furetière nous dit que les paysans appellent saints vendangeurs douze saints dont le premier est saint Georges (23 avril) et le dernier, saint Urbain (25 mai).

On le voit, la croyance aux « mauvais saints » est ancienne ; elle est aussi répandue dans la plupart des régions de France ; cependant, chaque contrée a ses jours de gelée particuliers. Il y a plus : le terme de saints de glace est plus restreint que celui de saints vendangeurs ; sous ce dernier vocable, on entend, outre les saints de glace proprements dits, certains jours froids de la fin d'avril et du début de mai (les « rebuses » de chez nous) et d'autres de la seconde moitié de mai.

La notion de saints de glace, ellemême, varie : ainsi, pour Littré et les Larousse, ce sont saint Mamert (11 mai), saint Pancrace (12 mai) et saint Ser-

vais (13 mai); à Lausanne et environs, on a saints Mamert et Pancrace et, en plus, sainte Sophie (15 mai) et saint Pérégrin (16 mai); aux Ormonts, on redoute encore sainte Pudentienne (19 mai); enfin, dans la Broye, on ne voit pas venir sans quelque inquiétude sainte Blanche (20 mai) et saint Urbain (25 mai). Ce même saint est, à La Roche-sur-Foron en Savoie, le dernier des saints mangeurs de noix; il est, de plus, et comme nous l'avons dit, le dernier de ces saints qu'on appelait vendangeurs et auxquels nous allons revenir. En effet, si on ne les nomme plus ainsi, il n'en est pas moins vrai que, dans beaucoup de provinces, la majorité de ceux-ci passent encore aujourd'hui pour néfastes et que saint Georges se trouve, en général, en tête de liste. Voyons quelques exemples.

En Picardie, on trouve le dicton suivant :

Georget, Market, Croiset, Urbanet Sont de méchants guerchonets (garçons)

On trouve à peu près la même chose en Franche-Comté :

Geourgeot, Marquot, Philippot, Crousot Et Jeannot sont cinq mailins guichenots Que cassant souvent noes goubelots (gobelets).

Pour sa part, le grand dictionnaire du provençal de Mistral nous transmet pour le Languedoc le dicton suivant : Jourget, Marquet, Troupet, Crouset soun li quatre cavalié Emai (et aussi) quauco fes (quelquefois) Janet.

On le voit, ce sont presque toujours les mêmes saints qui reviennent, nommés d'une manière familière; ainsi Georget ou Geourgeot, c'est saint Georges; Market, saint Marc (25 avril); Troupet, saint Eutrope (30 avril); Philippot, saint Philippe (1er mai); Jeannot ou Janet, la fête de saint Jean devant la porte latine (6 mai), enfin, Croiset, Crousot ou Crouset est la fête de l'Invention (découverte) de la Croix (3 mai) qu'on a traité ici comme s'il s'agissait d'un saint.

Si le Languedoc appelle *cavalié* ses mauvais saints, l'explication en est simple : il les assimile tous les quatre à saint Georges, le saint tueur du dragon, le chevalier par excellence; au reste, Mistral nous dit que si sa fête passe sans gelée, on dit : Jourgat est esta bon cavalié. Ce terme de cavalier va nous faire revenir en Romandie. En effet, le Glossaire genevois de Humbert nous dit, en 1852, qu'on appelle à Genève *les cavaliers* les trois jours suivants : saint Georges, saint Marc et saint Philippe. Il ajoute que, dans le Chablais, les Cavaliers sont les trois derniers jours d'avril et les trois premiers de mai. D'après le Dictionnaire savoyard de Constantin-Desormaux, de 1902, on parle en Savoie des cavaliers ou des chevaliers du froid pour désigner certains jours froids d'avril et de mai.

Si nous sautons par-dessus le canton de Vaud, nous arriverons dans celui de Neuchâtel où l'on trouve l'appellation de Mauvais chevaliers ou de chevaliers de mai, ceux-ci semblent bien être ici les correspondants exacts des saints de glace de chez nous, en tout cas, Mamert et Pancrace ont rang parmi les mauvais chevaliers. Cette appellation a-t-elle survécu au patois? Un lecteur nous le dira peut-être.

Disons pour terminer, qu'il fut un temps où la superstition populaire rendait tous ces malheureux saints responsables des dégâts des gelées. Ainsi, Furctière en 1690 nous dit que les paysans ont sollicité de transférer la fête des saints vendangeurs après les vendanges. Il y a mieux, le *Mercure*, de 1735, nous apprend que les habitants de Villeneuve-Saint-Georges, ayant eu leur vigne gelée le jour de la saint Georges, ne craignirent pas de jeter à la rivière la statue du saint qu'ils jugeaient responsable de leur malheur.

Ces superstitions qui pouvaient conduire, on le voit, à des actes de violence, ont disparu; mais l'appellation de saints de glace ou de chevaliers du froid a survécu et si l'on additionnait ceux de chaque région et de chaque époque, il y aurait bien peu de saints de la fin d'avril et du début de mai qui échapperaient à quelque désignation péjorative.

YVERDON

Un relais Le Buffet

A. MALHERBE-HAYWARD Téléphone (024) 23109

A bord des bateaux du L É M A N

vous jouirez de délicieuses heures de détente.

